

NOUVEAU

BASE D'ASSURANCE (BA) saisie par les administrations

Voir courrier CNP du 25 octobre 2022 qui accompagnait vos conditions particulières.



CNP Statual, le site de CNP Assurances pour les collectivités territoriales

Assurance statutaire par la CNP pour les collectivités territoriales

cnp-statual.com

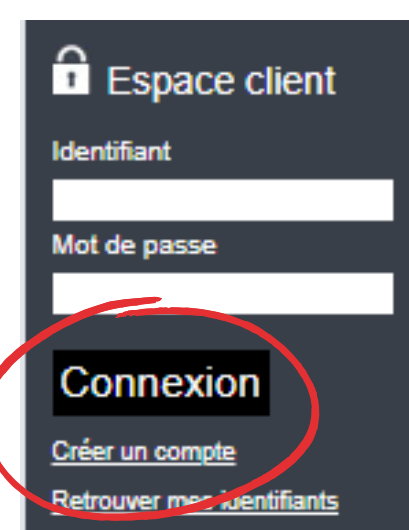
La gestion de votre contrat CNP évolue.

Dès à présent vous devez saisir vos bases d'assurances sur CNP STATUAL.

Vous ne recevrez plus de formulaire papier « Base de l'assurance » ni « état des agents ». Les déclarations sont désormais à effectuer en accédant à l'application « Base de l'assurance ».

> Avant de déclarer les BA et l'effectif des agents, un compte spécifique doit être créé comme indiqué ci-contre :

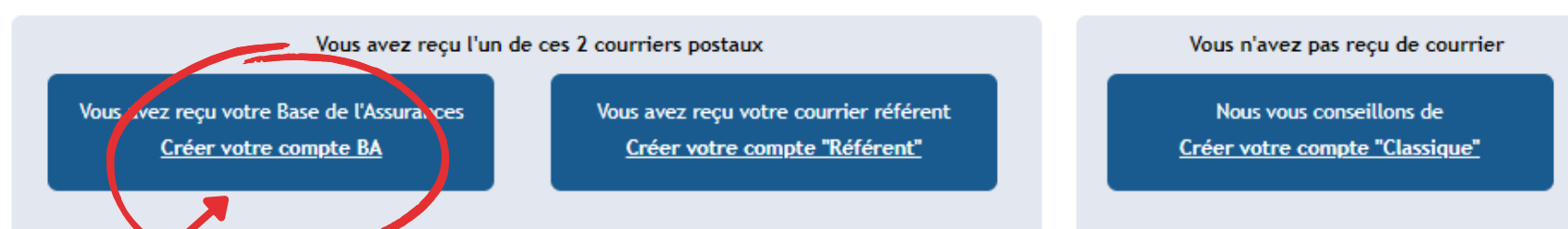
Sur la page d'accueil CNP STATUAL, cliquer sur « créer un compte ».



> La page ci-contre apparaît :

Choisir le type de compte à ouvrir

Pour la saisie de vos bases de l'assurance, nous vous conseillons de créer un **compte BA**



Cliquer sur « créer votre compte BA ».

? Besoin d'aide pour choisir le type de compte : [consulter notre aide en ligne](#)

> La page ci-contre apparaît :

Etape 1 Etape 2 Etape 3 Etape 4 Etape 5 Etape 6

Saisie du code BAAP

Champ obligatoire

Code BA*
Numéro de contrat

VALIDER

Renseigner ici le code BA reçu dans votre courrier.

Renseigner ici votre numéro de contrat.

Il faut renseigner TOUS les numéros de votre contrat en commençant par 1406D (pour les contrats CNRACL), suivi de votre numéro à 5 chiffres.

ATTENTION

La saisie des Bases de l'Assurance et l'Etat des agents est fixée au 31 janvier 2023 maximum par votre assureur CNP.

En cas de non-respect de cette date, les indemnisations seront bloquées.

Les gestionnaires de l'assurance statutaire du CDG86 restent à votre disposition pour tous renseignements complémentaires :

- Christelle MAILLOU (Responsable de la mission assurance statutaire / Conseil Médical)
- Christèle LEULLIETTE (Gestionnaire contrats Assurance Statutaire)
- Elina HECQ (Gestionnaire contrats Assurance Statutaire)